

MINISTÈRE DES FINANCES,
OTTAWA, 3 juillet 1879.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de faire rapport que j'ai vérifié les livres du bureau de votre comptable, pour l'année expirée le 30 juin 1879, et que les ayant comparés avec les pièces justificatives et le compte courant ci-annexé, j'ai trouvé le tout exact ; la manière méthodique et soigneuse dont les affaires de ce bureau sont conduites par M. *Hartney* et son habile commis, M. *Brewer*, et l'ordre parfait qui règne dans tous les détails de leur travail, me permettant de m'acquitter de mes fonctions à mon entière satisfaction.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. W. BAXTER.

A l'honorable *J. G. Blanchet*,
Président de la Chambre des Communes du *Canada*.

M. le Président communique à la Chambre le rapport du bibliothécaire du Parlement sur l'état de la bibliothèque. (*Documents de la session, No. 14.*)

L'ordre du jour pour prendre en considération le discours de Son Excellence le Gouverneur-Général aux deux Chambres du Parlement étant lu ;
La Chambre procède en conséquence, à prendre le dit discours en considération.

M. *Richey* propose, secondé par M. *Houde*, qu'il soit résolu :

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général pour remercier Son Excellence de son gracieux discours à l'ouverture de la présente session, et de plus pour assurer Son Excellence que nous sommes reconnaissants envers Son Excellence de l'expression du plaisir qu'Elle éprouve à nous rencontrer de nouveau au moment où nous nous réunissons pour l'expédition des affaires du pays.

Que nous reconnaissons avec Son Excellence que le *Canada* a été favorisé d'une récolte abondante, et que nous devons en remercier la Providence ; et que nous recevons avec le plus grand plaisir les félicitations de Son Excellence sur le fait que le commerce et l'industrie, qui étaient depuis si longtemps en souffrance, et dont le mauvais était pesait si lourdement sur le peuple, ont éprouvé, en même temps, une reprise marquée.

Que nous pensons avec Son Excellence que ce retour de prospérité doit être pour nous un motif de compâtrer plus vivement aux souffrances de nos frères d'*Irlande*, qui n'ont pas été favorisés au même degré et qui sont plongés dans une si grande détresse ; et que nous sommes prêts à nous occuper des moyens à prendre pour témoigner d'une manière tangible, la sympathie que nous éprouvons pour eux dans leur malheur.

Que nous comprenons que nous devons nous réjouir de la forte émigration qui, pendant le cours de l'année, s'est portée de l'*Angleterre*, des *Etats-Unis* et même des anciennes provinces de la Confédération, vers notre Nord-Ouest. Que nous sommes heureux de croire que la visite faite en ce pays par deux des membres de la Commission Royale nommée pour s'enquérir des causes de la crise agricole en Angleterre, ainsi que les rapports si favorables faits par les agriculteurs anglais qui sont venus, à la demande du gouvernement de Son Excellence, pour étudier les ressources de notre agriculture, contribueront à activer encore davantage l'émigration pendant la présente année. Que nous savons que des mesures nouvelles devront être prises en vue de cette immigration anticipée, et que nous donnerons toute notre attention à cette matière.

Que nous apprenons avec la plus grande satisfaction que les travaux de construction du chemin de fer du Pacifique Canadien, du lac Supérieur à la rivière Rouge, ont été poussés avec toute la rapidité possible ; qu'il n'y a aucun doute que cette section sera ouverte au trafic au temps fixé par les contrats ; qu'une autre section de près de cent milles de long, s'étendant de la rivière Rouge à la frontière occidentale du *Manitoba*, a été donnée à l'entreprise, en vertu des pouvoirs accordés par la parle-